



Chères et chers camarades,

En 2022, nous avons adopté une résolution qui disait : « *Nous sommes la CFDT, organisation exigeante sur l'émancipation, l'égalité et les solidarités.* » Quatre ans plus tard, ces mots restent d'actualité. Ils nous rappellent ce que nous sommes et ce que nous voulons défendre.

La résolution 2022 est sans ambiguïté : « *Nous nous opposons à l'extrême droite parce qu'elle est une menace politique... parce qu'elle pervertit le débat public et stigmatise les minorités.* »

Ce n'est pas une posture, ni un débat interne. C'est notre ligne, au sens le plus simple : rester fidèles à nos valeurs et à notre rôle dans la société.

Parce que l'extrême droite prospère sur la peur, sur la colère, sur la division. Et nous, nous sommes là pour faire exactement l'inverse : rassembler, protéger, émanciper.

La CFDT n'est pas neutre. Elle ne l'a jamais été. Nous sommes apaisants, mais certainement pas apolitiques.

Faire du syndicalisme, c'est faire de la politique au sens noble : agir sur la cité, défendre l'égalité, combattre les discriminations, construire des solidarités.

Oui, nous faisons de la politique, et nous devons continuer à en faire. Pas celle des partis pas celle des étiquettes, pas la politique politicienne ; mais celle qui change la vie des travailleurs et des travailleuses.

La résolution 2022 parlait de formation comme d'un droit et d'un devoir, mais elle n'allait pas jusqu'à évoquer une formation politique. Or, la période que nous vivons depuis les dernières législatives montre clairement que ce besoin existe.

Pas pour orienter un vote, ni pour suivre une ligne partisane. Mais pour mieux comprendre les mécanismes démocratiques, identifier les discours de haine, repérer les manipulations, bien connaître nos valeurs et les défendre avec assurance.

Quand, dans nos rangs, militants comme cadres reprennent, parfois sans y prêter attention, des expressions ou des raisonnements qui s'éloignent de nos valeurs et se rapprochent de discours portés par l'extrême droite, ce n'est jamais anodin. Cela révèle des fragilités internes et peut aussi affecter la manière dont notre organisation est perçue à l'extérieur. C'est pour cela qu'il est essentiel de consolider nos repères communs, notre culture démocratique et nos espaces de formation syndicale.

Je veux maintenant parler de ce que nous constatons à Interco 79.

En mettant à jour les cotisations de nos adhérents, nous faisons un constat sans appel : nos collègues s'appauvrissent. Le point d'indice n'a pas bougé depuis 2023. Et les fiches de paie baissent. C'est la réalité. On a d'ailleurs un chiffre qui parle tout seul : 46,9 % de



nos adhérents ont perdu en revenus cette année. Presque un sur deux. C'est ça, la réalité. Pas les moyennes nationales, pas les discours. Les agents s'appauvrissent.

Nous constatons aussi une explosion du nombre de contractuels : plus de 50 % dans certaines collectivités.

Nous voyons aussi apparaître une situation inédite : des adhérents nous demandent s'ils doivent se mettre en disponibilité, voire démissionner, pour être recrutés comme contractuels et négocier leur rémunération. Parfois pour exercer le même poste. Et certains employeurs encouragent ouvertement ces pratiques, en s'affranchissant des règles statutaires.

Quand un fonctionnaire territorial se dit qu'il doit quitter son statut pour être mieux payé, c'est qu'un cap est franchi. La CFDT doit en tenir compte. Affaiblir les agents publics, c'est affaiblir le service public. Sans services publics solides, c'est toute la société qui vacille.

Et puis il y a, encore et toujours, la libre administration des collectivités. Un principe essentiel... mais qui, dans les faits, crée des injustices.

Là où les fonctionnaires d'État ou hospitaliers bénéficient automatiquement de certaines mesures, les territoriaux doivent attendre une délibération... qui n'arrive souvent jamais.

L'exemple de l'Allocation aux parents d'enfant handicapé est frappant : un salarié du privé y a droit. Un fonctionnaire d'État y a droit. Un hospitalier y a droit. Mais un territorial ? Seulement si sa collectivité délibère. Et trop souvent, elle refuse.

Cela crée une inégalité de traitement et une injustice manifeste, qui met en lumière un angle mort, parmi d'autres malheureusement, dans la prise en compte des agents territoriaux.

En 2022, nous avons écrit : « *Répondre à l'urgence sans sacrifier l'important, sans négliger personne, sans oublier nos valeurs.* »

Quatre ans plus tard, l'urgence est là. L'important aussi. Et nos valeurs doivent rester notre boussole.

Nous devons lutter contre l'extrême droite. Nous devons assumer que nous faisons de la politique. Nous devons former nos militants. Nous devons défendre sans relâche les fonctionnaires avec une vigilance pour les territoriaux. Et nous devons continuer à construire une CFDT forte, exigeante, fidèle à ce qu'elle est.

Je vous remercie.